Quand Elisabeth Guigou et le PS refusaient que les légionnaires blessés au combat obtiennent automatiquement la nationalité française et mettaient en doute “le degré d’attache avec la France de ces personnes”

03/12/2022 à 16h29



8/09/99

C’est désormais une question politique. La ministre de la Justice, Elisabeth Guigou, avait exprimé, en mars, une fin de non-recevoir aux anciens képis blancs, expliquant qu’«il importe que le gouvernement conserve une marge d’appréciation afin de vérifier le degré d’attache avec la France de ces personnes». Lundi, l’ancien Premier ministre Pierre Messmer, qui s’est battu à Bir-Hakeim (1942) dans les rangs de la

Légion, a jugé l'opposition de la garde des Sceaux «méprisante et incompréhensible». Hier, Charles Pasqua et Philippe de Villiers ont lancé un «appel solennel» au président de la République, afin qu'il «use de son autorité pour imposer» cette mesure au gouvernement.

(…) Libération